

Checklist bon de commande électronique — fenêtre 24 h

Sous le décret 2-22-431, le soumissionnaire le mieux-disant doit confirmer sous 24 heures. Cette checklist garantit que vous ne raterez jamais une confirmation.

Avant de soumettre un devis

- Stock ou capacité de livraison confirmée pour le volume demandé.
- Marge minimum par catégorie pré-calculée.
- Délai de livraison du marché tenable pour vous.
- RIB et coordonnées entreprise à jour sur le PMP.

Surveillance de la messagerie PMP

- Alertes e-mail activées dans les préférences PMP.
- Téléphone professionnel à portée 24/7 pendant la période sensible.
- Procédure de relai si le décideur principal est indisponible (vendredi soir, week-end, congé).
- Espace PMP consulté au moins 2 fois par jour ouvré.

Réception de l'invitation à confirmer

- Vérifier l'horodatage de l'invitation (la fenêtre de 24 h démarre).
- Re-vérifier le prix soumis et les conditions.
- Confirmer que vous pouvez bien tenir l'engagement.
- Confirmer dans le portail (clic explicite).

Après confirmation

- Télécharger le bon de commande généré automatiquement.
- Archiver le PDF et la trace e-mail.
- Préparer la livraison ou prestation.
- Émettre la facture conformément aux conditions du bon.

Article complet

ofrema.com/blog/reglementation-2024/bon-de-commande-electronique-500000-dh-procedure